

## **Annexes**

## Annexe 1

### *Grille de comparaison de la mise en oeuvre de la médiation*

#### *A propos de la définition:*

- Relever la **définition** de la médiation dans chaque domaine, quand elle est donnée ou la découvrir par l'étude des exemples et contre-exemples, en tirer les caractéristiques
  - \*qui appartiennent
  - \*qui n'appartiennent pas à son champ conceptuel.
- Repérer les champs conceptuels référents auxquels est relié l'idée de médiation dans chaque domaine d'utilisation. Pour cela, relever les termes mis d'une part en **opposition**, d'autre part en **parallèle** à celui de médiation (dénomination, définition, caractéristiques, communs à toute forme de médiation, étranger à certaine forme de médiation).

#### *A propos des contextes d'émergence:*

- Sur quels **constats** décide-t-on que la médiation peut être un recours?
- Avec quelles **attentes** se met-elle en place?
- Quels sont les **enjeux** pour les différents partenaires?

#### *Le médiateur:*

- Quel est le **profil** du médiateur:
  - qui est-il?
  - quelles compétences lui sont a priori demandées?
- Quelle est la **formation** du médiateur?
  - est-il formé, par qui, pourquoi,?
  - en quoi?, durée, contenus, reconnaissance...
- Quel est le **statut** du médiateur?
  - par qui est-il choisi? quels sont ses liens avec les parties en présence?
  - est-il payé, par qui? a-t-il d'autres attributions?

*Caractéristiques des situations de médiation proposées:*

- **Origine** de l'intention de médiation?
- Types d'**acteurs** concernés par l'action de médiation
- Quelles **formes** prend la médiation? Quels **moyens**? Sur combien de temps?
- **Responsabilisation**?
- En quel **lieu**, qui choisit et sur quel critère?
- Quels **évaluation** et **résultats** des expériences?

*Qu'est-ce que cela nous apporte pour le concept de médiation  
et ses mises en application?*

## *Questionnaire*

**proposé aux principaux acteurs de la médiation,  
quel que soit leur domaine d'intervention:**

**Votre définition de la médiation et les caractéristiques que vous lui attribuez**

### *A. A propos de la définition:*

1. Quelle **définition** de la médiation donneriez-vous?
2. A quel domaine est relié l'idée de médiation? Quels termes peuvent être mis d'une part en **opposition**, d'autre part en **parallèle** à celui de médiation?

### *B. A propos du contexte d'émergence:*

3. Dans les domaines qui sont les vôtres, sur quels **constats** a-t-on décidé que la médiation pouvait être un recours?
4. Avec quelles **attentes** s'est-elle mise en place?
5. Quels sont le **enjeux** pour les différents partenaires?

### *C. Le médiateur:*

6. Quel est le **profil** du médiateur:
  - qui est-il?
  - quelles compétences lui sont a priori demandées?
7. Quelle est la **formation** du médiateur?
  - est-il formé, par qui, pourquoi,?
  - en quoi?, durée, contenus, reconnaissance...
8. Quel est le **statut** du médiateur?
  - par qui est-il choisi? quels sont ses liens avec les parties en présence?
  - est-il payé, par qui? a-t-il d'autres attributions?

*D. Caractéristiques des situations de médiation proposées:*

9. **Origine** de l'intention de médiation?
10. Types d'**acteurs** concernés par l'action de médiation
11. Quelles **formes** prend la médiation? Quels **moyens**? Sur combien de temps?
12. **Responsabilisation**?
13. En quel **lieu**, qui choisit et sur quel critère?
14. Quels **évaluation** et **résultats** des expériences?

*Et tout ce que vous auriez envie d'ajouter...*

***Grille d'observation***  
**pour les approches recensées dans l'école**

1. Le contexte d'émergence, historique et évolution

l'origine théorique et pratique

2. La médiation dans ce cadre. Définition

3. Les attentes et les enjeux, les objectifs

4. Le médiateur: statut, formation, ( validation, reconnaissance) profil et compétences

5. Caractéristiques des situations de médiation proposées: L'intention et les types  
d'acteurs concernés par ces médiations:

6. Formes que prend l'action de médiation, moyens, temps, lieu:

Responsabilisation

7. Evaluation, recherche

(ce qui représente combien de personnes formées pratiquantes  
quelle reconnaissance officielle)

8. Conclusion

## *Questionnaire*

### **proposé aux différents acteurs en complément du précédent**

*Pour mieux cerner votre action...*

- Depuis combien de temps vous intéressez-vous à la médiation?  
Depuis combien de temps diffusez-vous des formations à la médiation?
  
- Ces formations s'adressent à quel public?  
Sur quel contenu?  
En combien de temps?  
Avec quelle validation ou reconnaissance?
  
- Pouvez-vous évaluer le nombre de gens formés, le nombre de praticiens réels?  
Y a-t-il un système de suivi, de formation continue mis en place?
  
- Avez-vous publié? ouvrages, articles...
  
- Faites-vous parti d'une équipe? Etes-vous entouré d'une équipe?  
Cela représente combien de personnes?  
Quels ont été vos critères de choix et la formation reçue?

## Annexe 2

*Réponses de Pierre Baudex,*  
**le médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'assurances,**  
**au questionnaire qui lui a été soumis**

*Quelle définition de la médiation donneriez-vous?*

P.B. « Telle qu'elle a été instituée dans le secteur professionnel de l'assurance privée, la médiation est une procédure non judiciaire de règlement des litiges, proposée aux consommateurs en conflit avec une société d'assurances.

Elle peut donc être définie comme une procédure de règlement amiable des litiges dans lequel l'assuré ou le tiers victime d'une part, l'assureur d'autre part, demandent librement l'avis d'un tiers baptisé médiateur sans pour autant s'engager à accepter ses conclusions ni à mettre en oeuvre ses recommandations. »

*A quel domaine est relié l'idée de médiation? Quels termes peuvent être mis d'une part en opposition, d'autre part en parallèle à celui de médiation?*

P.B. « La médiation se situe à la fois en amont et en aval du droit. En amont car il y aura toujours entre les individus, personnes physiques, ou les groupes, des potentialités de relations non codifiées. Faute de référence à des codes, normes ou usages, le recours à des médiateurs peut aussi bien faciliter l'établissement de ces relations, créer ou stimuler des échanges productifs, que prévenir et réparer des conflits.

Quand elle ne précède pas le droit, la médiation, sans s'y substituer, le prolonge ou le dépasse, chaque fois qu'elle s'avère assez pédagogique pour permettre aux parties d'accepter, voire inventer une solution conforme aux principes généraux du droit sinon à la lettre.

La médiation prend également ses sources dans le domaine de la communication. Qu'il le veuille ou non, qu'il écrive, parle ou se taise, le médiateur est à la fois interprète,

traducteur, source ou support d'informations, agent volontaire ou involontaire de communication.

La confusion est fréquente entre médiateur et arbitre, médiateur et défenseur. Il convient sinon de mettre ces termes en opposition, au moins de souligner leurs significations différentes. Il y a quelque parallélisme entre l'observateur et le médiateur, leurs principales différences étant que l'observateur n'est pas nécessairement demandé, choisi ni même connu par ceux qu'il observe. Mais il est, comme le médiateur, un tiers sans pouvoir. »

*Dans les domaines qui sont les vôtres, sur quels constats a-t-on décidé que la médiation pouvait être un recours?*

P.B. « Principaux faits ou constats à l'origine de la médiation dans l'assurance:

- la persistance d'un nombre de réclamations et de litiges, entre consommateurs et sociétés d'assurances, faible en proportion des contrats en cours mais suffisant pour jeter une ombre sur les relations assureurs/assurés et ternir l'image de la profession;
- l'exigence forte de nombreux assurés d'une source d'information neutre auprès de laquelle ils puissent vérifier les dires de leur assureur;

les expériences des assureurs britanniques, suisses, belges ou scandinaves qui ont mis en place depuis plusieurs années déjà des « ombudmen ». »

*Avec quelles attentes s'est-elle mis en place?*

P.B. « A long terme, stimuler l'effort d'amélioration de la qualité des produits et services.

En parallèle, améliorer les relations assureurs/assurés et l'image des assureurs.

A court terme, résoudre dans les meilleurs délais et au moindre coût, pour le consommateur comme pour l'assureur, les litiges dont l'enjeu n'est point tel que l'une ou l'autre des parties choisisse la voie judiciaire. »

*Quel est le profil du médiateur: qui est-il? quelles compétences lui sont à priori demandées?*

P.B. « Le médiateur proposé par la société d'assurances au particulier qui est en litige avec elle est un médiateur institutionnel. Comme tel, son indépendance et sa compétence sont garanties aux assurés moins par son profil que par la charte ou le protocole qui définissent son mode de désignation, son statut, sa mission. Les assureurs ont manifesté, par le choix des médiateurs aujourd'hui en fonction, des exigences dont la principale est sans doute la crédibilité du titulaire: anciens magistrats, anciens directeurs généraux de sociétés d'assurances, ancien président d'entreprise publique, professeurs de droit spécialistes du droit des assurances et ancien directeur du centre de documentation et d'information de l'assurance..

Un médiateur appelé à rendre un avis sur un litige d'assurance a certainement moins besoin de compétences techniques ou juridiques que de facultés d'analyse, de communication, de pédagogie et d'expérience des relations humaines et sociales. »

*Quelle est la formation du médiateur? est-il formé, par qui, pourquoi,? en quoi?, durée, contenus, reconnaissance...*

P.B. « La question de leur formation n'est jamais posée. »

Quel est le statut du médiateur? par qui est-il choisi? quels sont ses liens avec les parties en présence? est-il payé, par qui? a-t-il d'autres attributions?

« Il est soit désigné par les entreprises, soit au niveau de la profession. Les dépenses du médiateur de la FFSA et sa rémunération sont prises en charge par cette dernière. Les médiateurs désignés par les entreprises d'assurances sont rémunérés à la vacation. »

*Quelle est l'origine de l'intention de médiation?*

P.B. « Pour l'assuré ou le tiers victime, en conflit avec l'assureur, l'intention naît après une information préalable sur l'existence même du dispositif de médiation et les garanties qu'il comporte: gratuité, impartialité, délai. Si le consommateur n'a pas été informé par la presse ou les nombreux relais susceptibles de l'orienter, c'est la société d'assurances qui l'informerait systématiquement au dernier stade du traitement interne, c'est-à-dire binaire, du conflit. Si le service Clients/Consommateurs de la société d'assurance confirme la position contestée par l'assuré, il lui donnera, à ce moment-là, accès au médiateur choisi par la société. »

*Quels sont les types d'acteurs concernés?*

La société d'assurance, le collaborateur qui a souscrit le contrat, ceux qui l'ont géré, le responsable du traitement interne de la réclamation, un membre de la direction générale, le responsable du service juridique, d'une part. D'autre part: le particulier, et le cas échéant les associations de consommateurs, avocats...

*Quelles formes prend la médiation? Quels moyens? Sur combien de temps?*

P.B. « La médiation a au moins un point commun avec la justice: le respect du contradictoire. Mais le respect du contradictoire ne nécessite pas que le médiateur rencontre les parties. Les médiateurs en fonction dans le secteur des assurances règlent de nombreux litiges au seul examen des éléments écrits communiqués par les parties. Les besoins de l'instruction peuvent conduire le médiateur à interroger les parties, par écrit, par téléphone ou en face à face, séparément voire en confrontation. »

*Et quant à la responsabilisation?*

P.B. « Il n'est pas douteux que la pratique de la médiation contribue à responsabiliser les cadres des sociétés d'assurances. Le réclamant accepte assez souvent, d'être responsabilisé au stade de l'instruction. Mais il reçoit passivement l'avis du médiateur. En effet, il n'a pas payé; il ne lui appartient pas, sauf exception, de lui donner suite. Le médiateur peut seulement espérer que mieux instruit des règles de l'assurance, les destinataires de ses avis défavorables ne commettront plus les mêmes erreurs ou ne céderont plus aux mêmes illusions lorsqu'ils souscriront de nouveaux contrats ou déclareront de nouveaux sinistres. »

*En quel lieu, qui choisit et sur quel critère?*

P.B. « Il dispose de locaux mais il est très rare qu'il reçoive. »

*Quels évaluation et résultats des expériences?*

P.B. « Le médiateur de la FFSA rend public un rapport annuel, qui lui permet non seulement de rendre compte de son activité, de donner des indications quantitatives sur les résultats de ses médiations, mais aussi de présenter son diagnostic des principales causes de litiges observées dans l'année. Ce rapport annuel est sa principale contribution à la prévention des litiges. »

## **Annexe 3**

### **Le PEI de R. Feuerstein**

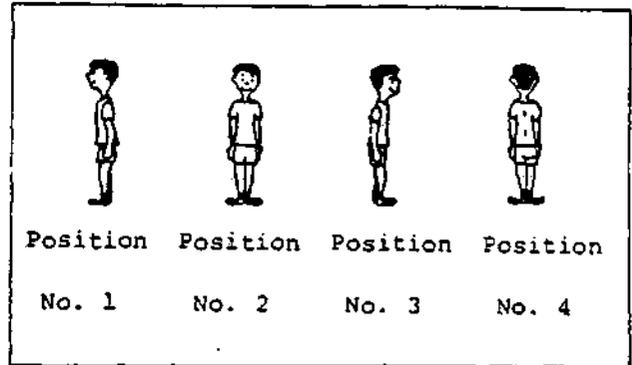
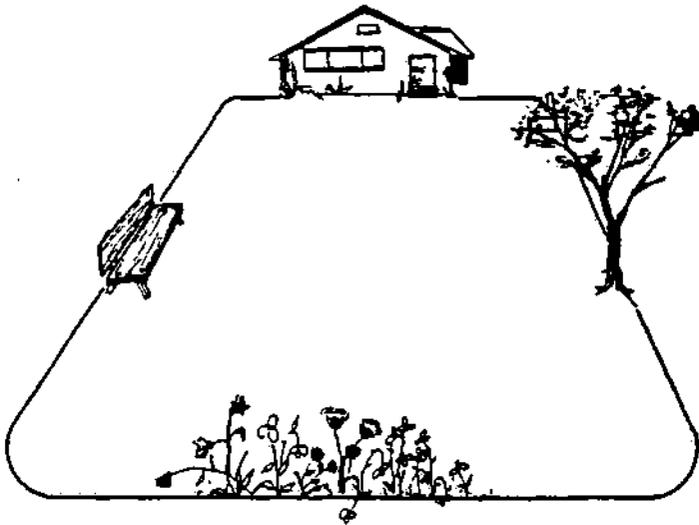
#### **Les supports**

14 cahiers d'exercices dont les titres sont:

- organisation de points
- orientation spatiale I (devant, derrière, droite, gauche)
- comparaison
- perception analytique
- classifications
- consignes
- relations temporelles
- orientation spatiale III (points cardinaux)
- relations familiales
- progressions numériques
- relations transitives
- syllogismes
- illustrations
- pochoirs

partagés en unités (ou chapitre) de 2 à 10 pages, soit environ 360 pages d'exercices.

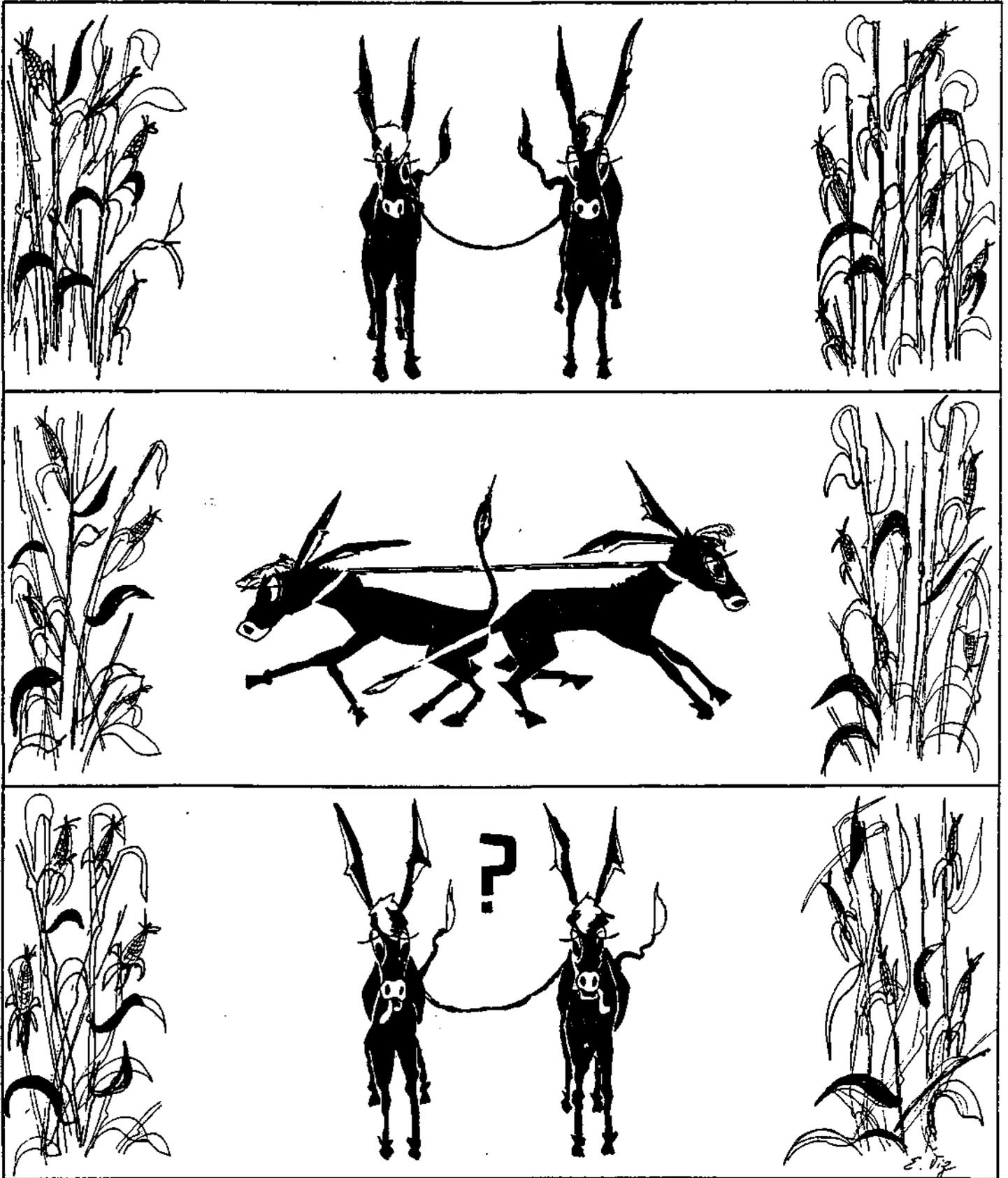
Un exemple d'exercice extrait de Orientation Spatiale I

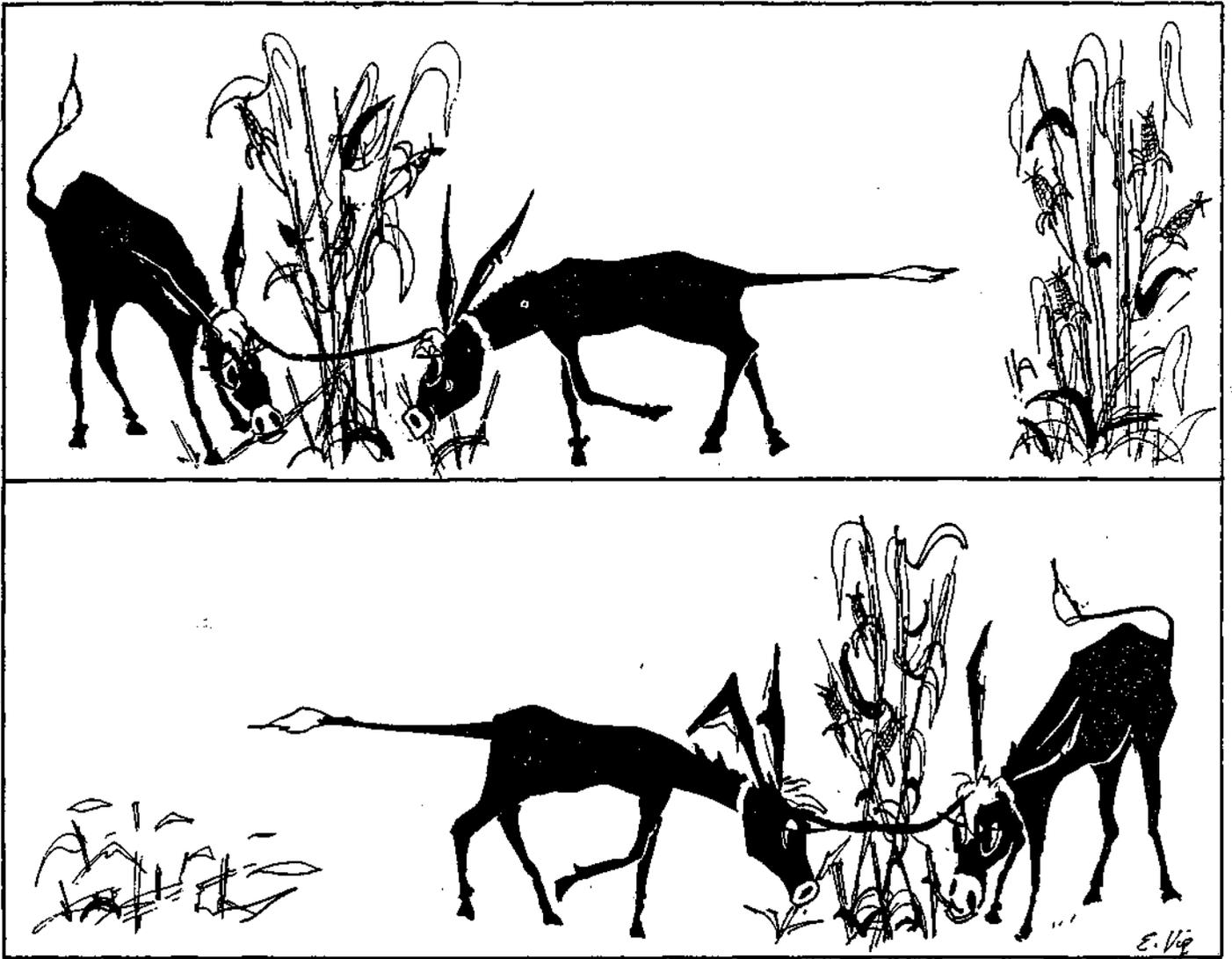


IV. Complétez ce qui manque.

La position	L'objet	La direction par rapport à l'enfant
1	l'arbre	
4		à droite
2		derrière
	la maison	devant
3	le banc	
2	la maison	
	l'arbre	à gauche
4		derrière
	le banc	
		à gauche
3		derrière
4	l'arbre	
		à droite

Un exemple d'exercice extrait de Illustrations





Illustrations - 2b

כל הזכויות שמורות ל- ד"ר ר. פוירשטיין  
והמכון למחקר- ע"ש- הרשב"א יבנה קנרת

©

C. - 1973  
י. פוירשטיין  
FEUERSTEIN

All rights reserved to the authors  
Dr. R. FEUERSTEIN  
MADASSAH-WIZO-CANADA-RESEARCH INSTITUTE

## Les outils du PEI de R. Feuerstein

### Les critères de médiation<sup>1</sup>

1. **L'intentionnalité et la réciprocité** de cette intention: le « pourquoi » de chaque intervention médiatrice, en fonction des réactions du sujet médiatisé.
2. **La transcendance**: le médiateur fait le lien entre la situation immédiate et ses applications plus éloignées dans l'espace et dans le temps.
3. **Médiation de la signification**: la signification de tel élément par rapport aux autres. Aussi, la hiérarchie des valeurs (aspect subjectif, dimension morale).
4. **Médiation du sentiment de compétences**: aider le sujet à prendre conscience de ses capacités à agir par soi-même, sur soi-même, auprès des autres, sur le monde.
5. **Régulation et contrôle du comportement**: ajuster l'investissement d'énergie en fonction de la durée et de la difficulté de la tâche.
6. **Le comportement de partage**: relation avec l'autre, dans les dimensions de l'interaction et de la coopération.
7. **La différenciation psychologique**: la construction de l'identité de chacun, de sa personnalité propre.
8. **La médiation des buts**: aspirer à des buts, les rechercher, planifier les moyens de les atteindre. Projection du sujet dans le temps, au-delà de « l'ici et maintenant ».
9. **La confrontation au « challenge »**: la recherche du nouveau et du complexe, rechercher les défis.
10. **La médiation de la conscience de la modifiabilité et du changement**: aider le sujet à prendre conscience du fait qu'il change, et à ne pas en avoir peur.

A ces critères qu'on pourrait appeler de base se sont rajoutés:

11. **La médiation d'une alternative optimiste**
12. **La médiation du sentiment d'appartenance.<sup>2</sup>**

---

<sup>1</sup> Selon la rédaction publiée dans la revue *Education Permanente*, n°88/89, Juillet 1987, Apprendre peut-il s'apprendre? sous la direction de Maryvonne Sorel, en annexe de l'article de Jean-Claude Meunier: *Théorie de la médiation et didactique du PEI*, p.165 et sq.

<sup>2</sup> conférer Dominique Camusso, Développement cognitif et entreprise. L'harmattan, Paris, 1996, p.106 etsq..

### La carte cognitive<sup>3</sup>

« On doit considérer:

- **Le contenu de la tâche.** Il s'agit de savoir si le contenu de la tâche est ou non familier pour le sujet, ce qui est évidemment fonction de l'arrière-plan culturel qui est le sien, comme des caractéristiques de son éducation.

- **Les modalités ou les caractéristiques du langage utilisé pour exprimer la réponse.**

Cette expression de la réponse peut se faire à travers différents types de présentation: verbale, graphique, elle peut faire appel à des données numériques, illustrées, être de ce fait plus ou moins symbolique. Certains sujets sont capables de donner une réponse exacte selon un type de présentation et échoueront s'ils doivent utiliser un autre type.

- **Les phases des fonctions cognitives** qui sont requises pour la résolution de la tâche. Le repérage de ces différentes phases doit préciser où se situent les difficultés électives du sujet. L'énumération des fonctions cognitives déficientes a permis de distinguer les trois phases de l'acte mental: l'input, la phase d'élaboration des données, l'output.

- **Les opérations cognitives** nécessaires à l'acte mental. Celui-ci est analysé en fonction des règles nécessaires pour organiser et transformer l'information: reconnaissance, identification, comparaison, multiplication logique, sériation,...

- **Le niveau de complexité de la tâche.** Référence est faite ici à la théorie de l'information, le niveau de complexité d'une tâche est définie par la qualité et par la quantité des « unités d'information » nécessaires pour trouver la réponse. Les déductions possibles à partir des unités élémentaires, la nécessité et la quantité des redondances entrent ici en jeu.

- **Le niveau d'abstraction de la tâche** est à évaluer. La référence à la théorie piagétienne est explicite. C'est ainsi que le niveau d'abstraction est faible lorsqu'il s'agit de coordinations sensori-motrices: établir des relations ayant un support perceptif ou moteur. Au contraire, le niveau d'abstraction est élevé lorsque les opérations mentales portent sur des coordinations logiques, l'analyse de systèmes ou de mises en relation complexes telles que les relations entre les relations d'objets ou des représentations virtuelles. Ceci correspond au stade des opérations formelles de Piaget.

---

<sup>3</sup> extrait de Rosine Debray, Apprendre à penser, le programme de R. Feuerstein: une issue à l'échec scolaire, Eshel, Paris, 1989, p.44.

- Le **niveau d'efficacité** avec lequel l'acte mental est accompli dépendra bien entendu des six paramètres précédents. Il peut apparaître, selon les cas, comme critère objectif montrant la rapidité et la précision, tout comme critère subjectif lié au degré d'implication personnelle que le sujet a mis pour réaliser la tâche. »

### **Les fonctions cognitives déficientes<sup>4</sup>:**

#### **Input**

1. Perception vague et insuffisante
2. Comportement exploratoire non-systématique, impulsif et non-planifié
3. Manque de, ou défaut d'instruments verbaux réceptifs qui affectent la discrimination
4. Manque de, ou défaut d'orientation spatiale; manque de systèmes de références stables qui entrave la détermination de l'organisation de l'espace de façon topologique et euclidienne
5. Manque de, ou défaut de concepts de temps
6. Manque de, ou défaut dans la permanence des constantes (mesure, forme, quantité, orientation) malgré la variation de ces facteurs
7. Manque de besoin de précision dans le rassemblement des données
8. Incapacité de considérer deux ou plusieurs sources d'information en même temps; cela se reflète dans le fait qu'on manie les données séparément et non en tant qu'ensemble organisé de données.

#### **Elaboration**

1. Incapacité de percevoir l'existence d'un problème et de le définir
2. Incapacité de distinguer entre les données pertinentes ou non lors de la définition d'un problème
3. Manque de comportement comparatif spontané ou limitation de son exercice par un système de besoins réduits
4. Etroitesse du champ mental

---

<sup>4</sup> document Centre de recherche de la Hadassah de Jerusalem, d'après Instrumental Enrichment, Reuven Feuerstein, Maryland University Park Press, 1980.

5. Appréhension épisodique de la réalité
6. Manque de, ou défaut de besoin d'un raisonnement logique
7. Manque d'intériorisation
8. Manque de pensée inférentielle et hypothétique, telle que « si j'avais »
9. Manque de, ou défaut de stratégies pour vérifier les hypothèses
10. Manque de, ou défaut de capacités de définir le cadre nécessaire à la résolution de problèmes
11. Manque de, ou défaut d'un comportement de planification
12. Non-élaboration de certaines catégories cognitives dû au fait que les notions verbales ne font pas partie de l'inventaire verbal de l'individu au niveau réceptif ou bien elles ne sont pas mobilisées au niveau expressif
13. Manque de, ou défaut de comportement d'assemblage (summative behavior)
14. Manque de, ou défaut dans l'établissement de relations virtuelles

## **Output**

1. Modalités de communication égocentrique
2. Difficultés de projeter des relations virtuelles
3. Blocage
4. Réponse par essais et erreurs
5. Manque de, ou défaut d'instruments pour communiquer des réponses correctement élaborées
6. Manque de, ou défaut de besoin de précision et d'exactitude dans la communication de réponses
7. Transfert visuel insuffisant
8. Comportement impulsif et de « passage à l'acte ».

## **La fiche de préparation de séquence<sup>1</sup>**

Elle comporte:

- le lien avec les autres pages, les autres instruments et les autres enseignements, les nouveautés de la tâche demandée
- les critères de médiation qui seront travaillés de façon privilégiée
- l'objectif et le, ou les, sous-objectifs
- le vocabulaire nécessaire
- les modalités de la tâche
- les opérations et les fonctions cognitives utilisées au cours de la tâche
- la consigne « rédigée » qui enclenchera l'activité pour les sujets
- le principe de généralisation, pivot de la séquence
- des exemples de bridging
- un exemple de résumé
- un modèle de déroulement de la passation avec les difficultés prévues en fonction de ce que l'on sait des élèves

## **Le plan de séquence<sup>2</sup>**

- observation de la tâche
- explicitation de la consigne
- travail individuel avec accompagnement médiation individualisé
- partage des stratégies
- retour à la tâche
- élaboration du principe de généralisation
- bridging
- résumé

---

<sup>1</sup> d'après un document Centre de recherche de la Hadassah de Jerusalem

<sup>2</sup> idem

## **Annexe 4**

### **Le profil du médiateur selon Frère Lorenzo Tébar Belmonte**

32 attitudes pédagogiques dessinent le profil du médiateur qui devient celui qui:

1. planifie et programme les objectifs et travaux éducatifs de chaque session avec assiduité
2. cherche l'information nécessaire pour connaître les difficultés d'apprentissage des élèves, les causes et les effets
3. essaie d'identifier les fonctions cognitives déficientes de ses élèves pour en faire l'objet de son travail éducatif
4. s'assure que les élèves ont compris clairement et avec précision l'information donnée, avant de commencer d'autres travaux
5. suscite la participation de chaque élève, tant personnelle qu'en groupe, favorisant la coopération et l'interactivité
6. sonde les connaissances antérieures des élèves et le vocabulaire de base connu, au commencement d'un nouveau thème
7. provoque chez les élèves la nécessité de la recherche, l'auto-découverte des stratégies et solutions aux problèmes qui se présentent pendant la leçon
8. gradue et adapte les contenus selon les capacités des élèves
9. sélectionne et combine les stratégies d'apprentissage au fur et à mesure qu'elles sont connues et assimilées
10. aide les élèves à découvrir les objectifs, l'intentionnalité et la transcendance des interactions et activités pour arriver à une plus grande motivation et implication dans leurs travaux
11. prête attention à chaque élève pour qu'il augmente le contrôle de son impulsivité et qu'il arrive à une plus grande auto-connaissance
12. prévoit et anticipe les difficultés d'apprentissage que les élèves vont rencontrer dans la leçon
13. sélectionne les critères de médiation et son mode d'interaction selon les nécessités des élèves

14. donne le temps nécessaire pour la recherche et l'investigation personnelle des réponses aux questions posées pour une plus grande autonomie dans le travail
15. fait attention à l'analyse des questions posées et à l'élaboration des hypothèses pour arriver à la connaissance des objectifs, l'amplitude et la flexibilité mentales des élèves
16. cherche des changements de modalité et des nouveautés dans la présentation des contenus et des activités
17. analyse avec les élèves leurs processus de recherche, de planification et de réussite des objectifs pour qu'ils acquièrent une connaissance de leurs changements et apprennent à planifier et programmer
18. aide les élèves à découvrir de nouvelles relations et les aspects positifs et optimistes des thèmes proposés
19. élève graduellement la complexité des activités pour arriver à donner plein pouvoir aux capacités des élèves
20. présente des modèles de comportement et adapte les difficultés dans l'apprentissage pour assurer le succès d'apprentissages significatifs, spécialement chez les élèves les moins doués
21. alterne la méthode inductive-déductive pour créer intentionnellement « un conflit cognitif » et met en jeu diverses opérations mentales
22. fait en sorte que les élèves verbalisent les connaissances pour vérifier qu'ils ont compris ou assimilé
23. les habitue à faire la synthèse de ce qui a été traité, lorsqu'un thème ou une leçon se termine
24. propose des activités qui exigent un effort majeur d'abstraction et d'intériorisation pour vérifier la capacité de compréhension et d'assimilation des élèves
25. aide les élèves à ce qu'ils découvrent les valeurs, élaborent des principes et conclusions généralisés de ce qui a été étudié
26. fait attention à la médiation du sentiment d'appartenance et à l'estime des élèves pour la culture du monde environnant dans lequel ils vivent
27. oriente les élèves pour qu'ils trouvent l'utilité et l'application des apprentissages dans d'autres matières scolaires et dans leur vie
28. propose avec fréquence aux élèves qu'ils s'auto-évaluent et s'auto-analysent dans le processus d'apprentissage

29. aide les élèves à chercher et à comprendre les causes des réussites et des erreurs, et les pousse à avoir une connaissance équilibrée d'eux-mêmes
30. suscite chez les élèves l'auto-exigence, la précision, l'exactitude et le travail bien fait, selon leurs capacités à faire des efforts
31. suscite la créativité et la diversité dans leurs travaux pour donner l'opportunité à chacun de manifester ses potentialités
32. révisé et change le système de travail, selon les résultats de l'évaluation et les objectifs atteints dans les programmations antérieures

## **Annexe 5: Documents ARCHE**

**Premier instrument**

**Ecouter Dieu à travers la Bible**

**« Adonaï nous parle »**

**Séquence n° 24 Salomon le magnifique**

**- Fiches de Travail (4 pages):**

**Préparation (1 page)**

**Déroulement (2 pages)**

**Evaluation (1 page)**

**- Bande dessinée support:**

**Salomon le Pacifique (2 pages)**

**Le jugement de Salomon (2 pages)**

# **A.R.C.H.E.:** **Appartenances, Richesse Culturelle:** **Héritage des Ecritures.**

## **FICHE DE TRAVAIL**

Edition 1-1/11/93

### **Instrument 1: Ecouter DIEU à travers la BIBLE** **"Adonaï nous parle"**

### **Séquence No 24 : SALOMON LE PACIFIQUE.**

#### **A. BUTS DE SÉQUENCE :**

- Sensibiliser au sens de la justice, aux valeurs du vrai et du faux.
- Réfléchir à la notion d'exagération.
- Prendre conscience de l'oubli de soi au profit de l'être aimé...

#### **B. TEXTES DE LA BIBLE :**

- le 1er livre des Rois chapitre 3,16-28.
- ...
- ...

#### **C. DOCUMENTS A DISTRIBUER AUX ELEVES :**

- BD noir et blanc de B. JOST (doc 24-3).
- ...
- ...

#### **D. MATERIEL DIDACTIQUE :**

- D.1 Transparents : BD couleur de B. JOST (doc 24-1).
- D.2 Diapositives : ...
- D.3 Affiches : ...
- D.4 Vidéo : ...
- D.5 BD : ...

#### **E. BIBLIOGRAPHIE (Livres, Auteurs, Pages) :**

- La Bible des Jeunes, édition MAME : p. 145 à 146.
- Le livre de la Bible, Col. Découverte Cadet : p. 186 à 189.
- La pensée juive par A. ABÉCASSIS, le livre de poche, tome 1.

# Séquence No 24 : SALOMON LE PACIFIQUE.

## 1-RECHERCHE DU TEXTE BIBLIQUE :

- 1.1-Bible de la TOB : le 1er livre des Rois chapitre 3,16-28.
- 1.2-Bible de Jérusalem : idem

## 2-ÉTUDE DE LA PLANCHE BD :

- 2.1-Titre : SALOMON LE PACIFIQUE.
- 2.2-Images : BD de B. JOST (doc 24-1)
- 2.3-Texte des bulles : français

## 3-PRÉPARATION DE LA SÉQUENCE :

### 3.1-OBJECTIFS :

- 3.1.1- Sensibiliser au sens de la justice, aux valeurs du vrai et du faux.
- 3.1.2- Réfléchir à la notion d'exagération.
- 3.1.3- Prendre conscience de l'oubli de soi au profit de l'être aimé...

### 3.2-RÉFLEXION :

#### 3.2.1-ANALYSE :

3.2.1.1-Observation de la BD, perception, identification...

3.2.1.2-Verbalisation, échanges, débats...

#### 3.2.1.3-THEMES DE REFLEXION :

- L'abnégation.
- La justice: "le jugement de Salomon".
- Le mensonge et la vérité, l'accusation et le faux témoignage.
- Prêcher le faux, l'exagération pour savoir le vrai, l'avocat du diable.
- La prostitution...
- Les querelles...
- ...

#### 3.2.2-APPROPRIATION : supports pédagogiques (coloriage, bulles...)

-à voir (DOC 2 ou DOC 3 ou ...)

-...

#### 3.2.3-SYNTHESE HISTORIQUE :

3.2.3.1-Texte biblique :

-

3.2.3.2-Frise chronologique :

-

3.2.3.3-Autres documents : montages diapos, vidéo, E.A.O.. etc...

-

-

### **3.3-GENERALISATION : émergence d'une loi, d'un principe...**

- ON PEUT RECONNAITRE UN VÉRITABLE AMOUR À L'ABNÉGATION DE SOI.
- L'ABNÉGATION PRIVILÉGIE LE SENS DE L'AUTRE.
- UNE PRISE DE DÉCISION EXAGÉRÉE PEUT SERVIR DE PROVOCATION POUR CONNAITRE LA VÉRITÉ...

### **3.4-TRANSPOSITIONS :**

#### **3.4.1- Domaine personnel**

- .....
- .....
- .....

#### **3.4.2- Domaine relationnel**

- .....
- .....
- .....

#### **3.4.3- Domaine de l'éthique,de la morale.**

- .....
- .....
- .....

### **3.5-RESUME DE LA SEQUENCE :**

#### **3.5.1-Vocabulaire et concepts.**

- PROSTITUÉE, PÉRIPATÉTICIENNE.
- SENTENCE, "JUGEMENT DE SALOMON".
- "AVOCAT DU DIABLE".
- ABNÉGATION, ABNÉGANTISME.
- XÉNOPHILE, XÉNOPHOBE...

#### **3.5.2-Généalogie :**

- les membres de la famille de SALOMON : généalogie du roi DAVID
- Relations entre eux.
- ...

### **3.6-VALEURS MORALES ET SENTIMENTS TRAVAILLÉS :**

- LA SAGESSE.
- LA VÉRITÉ.
- L'ABNÉGATION.
- LE MENSONGE...
- LE RENONCEMENT, LE SACRIFICE...
- ...

#### **3.6.1-Dénomination et métacognition.**

3.6.1.1-Thèse : "être", efficacité...

3.6.1.2-Antithèse : "non être", déficience...

3.6.1.3-Synthèse : engagement, objectif, devenir...

## **4.EVALUATION DE LA SEQUENCE:**

### **4.1-Réactions des élèves à la tâche...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.2-Autres thèmes abordés...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.3-Points d'achoppement,critiques...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.3-Principes formulés par les élèves...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.4-Gestion de l'imprévu...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.5-Autres documents et pédagogies utilisés...**

- ...
- ...
- ...
- ...

### **4.6-Observations et sentiments du praticien...**

- ...
- ...
- ...
- ...

# SALOMON

## le pacifique

LE SEIGNEUR APPARUT  
A SALOMON AU COURS  
D'UN REVE.

DEMANDE-MOI CE QUE TU  
VEUX ET JE TE LE DON-  
NERAI !



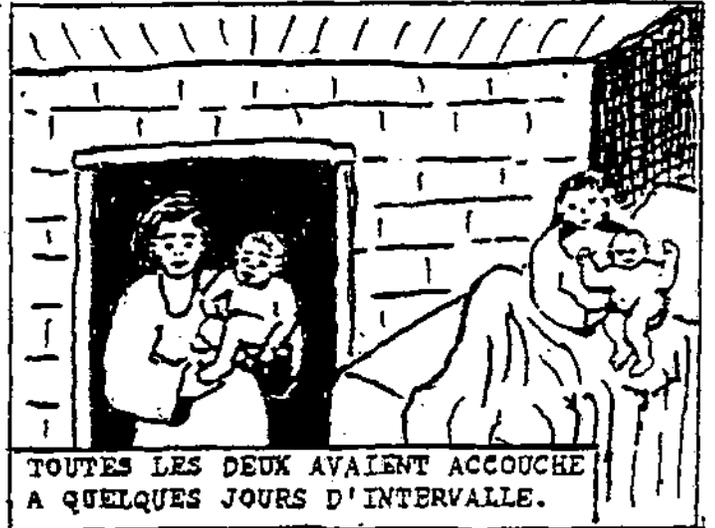
DONNE A TON SERVITEUR  
UN COEUR INTELLIGENT  
POUR JUGER TON PEUPLE,  
ET POUR DISCERNER LE  
BIEN DU MAL.



PUISQUE TU N'AS PAS DE-  
MANDE LA RICHESSE, NI  
LA PUISSANCE, JE TE  
DONNERAI CE QUE TU DE-  
MANDES, ET TU AURAS LA  
RICHESSE ET LA PUISSANCE  
EN PLUS.



A CETTE EPOQUE, DEUX PROSTITUEES  
VIVAIENT ENSEMBLE DANS LA MEME  
MAISON.



TOUTES LES DEUX AVAIENT ACCOCHE  
A QUELQUES JOURS D'INTERVALLE.

ELLE SE LEVA ET PLACA SON  
ENFANT MORT A COTE DE SA  
COMPAGNE, PRENANT AVEC  
ELLE L'ENFANT VIVANT.



CELLE QUI AVAIT AC-  
COCHE LA DERNIERE  
ETOUFFA SON ENFANT  
PENDANT LE SOMMEIL.



SE REVEILLANT, CETTE  
DERNIERE TROUVA L'EN-  
FANT MORT.  
MAIS, EN LE  
REGARDANT  
ELLE NE LE  
RECONNU  
PAS.



# SALOMON

## le pacifique



TU AS PLACE TON FILS  
MORT A COTE DE MOI  
PENDANT MON SOMMEIL !

NON ! C'EST LE TIEN,  
TU L'AS ETOUFFE EN  
DORMANT.



ELLES SE RENDIRENT CHEZ  
LE ROI POUR DEMANDER  
JUSTICE.



SALOMON ECOUTA LEURS  
ACCUSATIONS.



VA CHERCHER UNE EPEE.  
NOUS ALLONS PARTAGER  
L'ENFANT VIVANT EN DEUX.



CHACUNE EN AURA  
UNE MOITIE !



MONSEIGNEUR !  
DONNEZ-LUI LE BEBE  
VIVANT, MAIS NE LE  
TUEZ PAS !

IL NE SERA  
NI A TOI,  
NI A MOI;  
COUPEZ-LE !!



TIENS ! REPRENDS TON ENFANT.  
C'EST TOI SA MERE.

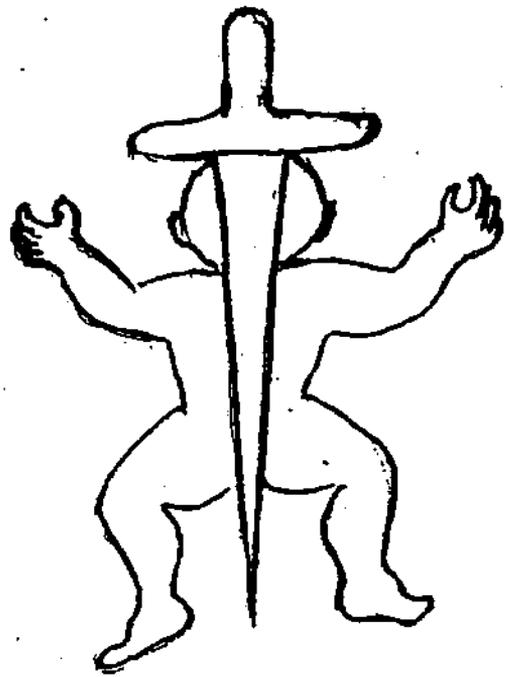


TOUT ISRAEL ENTENDIT PARLER  
DE CE JUGEMENT. L'ON CRAIGNIT  
LE ROI CAR IL Y AVAIT, EN LUI  
UNE SAGESSE DIVINE.

# 1<sup>er</sup> JUGEMENT de SALOMON (1)



# Le JUGEMENT de SALOMON (2)



Nous allons couper l'enfant en deux, chacune en aura la moitié.

Qu'on lui rende l'enfant! c'est elle sa mère.



Tout Israël apprit le jugement que le roi avait rendu et tous le louèrent, voyant que la sagesse de Dieu était en lui.

## index des noms cités

- Abraham, médiateur-père, p.44, 187
- Alexandrie, Cyrille d', p.49-50
- Ambrosi Jean, psychanalyste, médiation thérapeutique, p.154 et sq.
- Apulée de Madaure, voyageur, conteur, savant, philosophe, IIème siècle p.14, 17-18
- Saint Augustin, évêque d'Hippone p.18, 49
- Avanzini Guy, Professeur Université Lumière Lyon II, p. 183, 186, 210
- Saint Avit, Alcimus Exlicius Avitus, évêque de Vienne vers 500
  
- Babu Annie: Association pour la Promotion de la Médiation Familiale, p.103
- Bailly Dictionnaire grec-français, p.21
- Barth B-M, Professeur à l'Institut Supérieur de Pédagogie, L'apprentissage de l'abstraction, p.213, 214-219, 262
- Baudez Pierre, médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'assurances, p.97 et sq., annexe 2
- Belkassan Malika, psychothérapeute, p.154, 156, 159
- Benoit-Hamelin Joëlle et Cormier Françoise, responsables de l'expérience du collège Rabelais de Blois, p. 132-137
- Benveniste Emile, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, p.16
- Bertrand Inès, médiateur du livre, p.117
- Bonafé-Schmitt Jean-Pierre: initiateur des Boutiques du Droit, à Lyon, p.78, 83, 85, 95, 100et sq.-108 et sq.-125 et sq.
- Bousfield, 1961, « réponse représentationnelle », p. 58-59
- Bruner Jérôme, le processus d'étayage p. 58, 64, 67-69, 184, 212, 214-219, 221-222, 225, 245
  
- Cicéron p.15,16
- Chajia Mouloud, Centre des Cultures Méditerranéennes, p.113
- Chappaz Georges, Equipe Hermès. Université de Provence, p.65
- Chamussy Yves, co-fondateur d'un réseau de consultants, le Réseau des Médiateurs en Entreprise, p.100-101

- Charlemagne p.10
  
- Debray Rosine, professeur à l'Université Paris V-René Descartes, p.201-202
- Delarue J-M. ADT-Quart Monde p. 116
- Delevay Michel, réseau Groupe de Soutien au Soutien, p. 167, 172
- Descartes p.52-53
- Diaz Babette, expérience de Sarcelles en collège, p.124, 139 et sq., 232,
- Doly Anne-Marie, IUFM de Clermont-Ferrand et Sciences de l'éducation Lyon II, professeur de Philosophie, p.64
- Dumas Jeanne, Réseau des Médiateurs Associés d'Ile de France, p. 139
- Duriez Pierre: son travail de « collection » pour l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et le comité de liaison des associations socio-éducatives de contrôle judiciaire (CLCJ), a permis une base de données, PROMED, p 5-79
  
- Feuerstein Reuven et Rand Yacov, Programme d'Enrichissement Instrumental et Learning Potential Assessment Device p.64, 170, p.183 et sq., 219, 221, 229, 245, 281, 300, 301, 302, 304, 309, 334, annexe 3
- Flak Micheline, RYE, p. 240, 332
- Florès César, formule une théorie de la médiation dans les recherches sur le développement et l'apprentissage, p.57 et sq., 206, 242
- Fraenkel André Aharon « Du père au Père » in Les Dix Paroles, Ed.Cerf, 1995, p.42
- Frumholz Monique, Thérapies du langage, p. 179-180
- Furetière Antoine de, Abbé de Chaligny de l'Académie Française Dictionnaires Universels: réédition du dictionnaire de 1690, SNL, Le Robert, Paris, 1978, p.28, 30
  
- Gaffiot Félix Dictionnaire de latin- français p.14-15
- Garanderie Antoine de la, Professeur à l'Institut Supérieur de Pédagogie, p.307, 329
- Godefroy Frédéric auteur du Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXème au XVème siècle, Paris, 1888. Réédition Kraus reprint 1969, p.11
- Goleman Daniel, « l'intelligence émotionnelle », p. 340
- Grotius, protestant hollandais, p. 48

- Pr Gross Benjamin, cofondateur et directeur de l'Ecole Aquiba de Strasbourg jusqu'en 1969 auteur de plusieurs ouvrages sur le messianisme juif, sur la philosophie juive et celle de l'éducation p.42
- Groupe de recherche pour le yoga dans l'éducation RYE p169-240
- Guillaume-Hofnung Michèle, La médiation, PUF? Collection Que sais-je? n°2930, Paris, 1995, p.82, 84-85
- Guyot François, responsable branche jeunesse d'ADT-Quart Monde p. 117
  
- Hadji Charles, Université Lyon 2, p. 204,208
- Hannoun Hubert, Les conflits de l'éducation, éditions ESF, Paris, 1975, p.178-179
- Haywood Carl, p. 201, 213
- Hegel, philosophe, p.34, 38, 52, 302
- Houssaye Jean, Le triangle pédagogique, Berne, Peter Lang, 1992, p.65
- Huguet Edmond Dictionnaire de la langue française du XVIème, 1934, Réédition Editions Didier Paris 1973, p.28
- Hull, p.58-59
  
- Imbert Francis GRPI (Groupe de Recherche en Pédagogie Institutionnelle),p.161-164.
  
- Jeanvion Gilbert, psychologue de l'Education Nationale, p. 175
- Saint Jérôme, La Vulgate, traduction latine de la Bible, début du Vème siècle p.18
- Jésus-Christ, Unique Médiateur, p.44, 46
- Jullion Daniel, juriste-praticien, chargé de formation à la médiation à l'INAVEM, p. 93-94
  
- Koenig Marie-Hélène, responsable de la formation des médiateurs du livre à la Villette, p.120
  
- Lalande, Vocabulaire de la Philosophie, p. 52
- Lactance, apologiste de la religion chrétienne, p.18
- Lacotte Jacqueline, Maître de conférences, Université d'Avignon, p.65

- Ledure Yves La détermination de soi, Anthropologie et religion, Desclée de Brouwer, Paris, 1997, p. 302
- Legrand Claude, évaluateur de l'expérience médiateurs du livre à la Villette, p.121
- Lamizet Bernard, Professeur information et communication, à l'université d'Avignon, p.65-66, 161
- Leconte Roger, Président du Comité National des Services de Médiation Familiale p.103-106
- Lévine Jacques, revue Je est un autre, groupes de Soutien au Soutien l'AGSAS p.65, 161, 165-177
- Liatard Brigitte expérience de Sarcelles en collège, p.124, 139 et sq.,232, 301
- Longhi Claudine, entretien avec R.Feuerstein, p. 191
- Luther, p.47-48
  
- Meunier Jean-Claude, formateur de praticiens de PEI de R.Feuerstein, p 194, 292
- Meung Jean de, le continuateur du Roman de la Rose commencé par Guillaume de Lorris, comme premier utilisateur des mots *médiation* et *médiateur* dans la littérature française p.10, 11
- Millet Marie-Claire, chef du département des bibliothèques territoriales et du développement de la lecture à la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture médiation culturelle p.114-115
- Moal Alain, Maître de conférences, Université Paris V, p.219-221, 224, 226
- Moll Jeanne, Enseignant-chercheur à la faculté d'éducation de l'Institut Supérieur de Pédagogie, Paris, p.65-66
- Moïse, médiateur-maître, p.43-45, 187
- Morineau J. CMFM (Centre de Médiation et de Formation à la Médiation), p.95-132 et sq.
- Mougnotte Alain, Maître de conférences Université Lumière Lyon II, p. 204
  
- Nicot Jean auteur de Trésor de la langue française MDCVI,(1096), réédition Le Temps, Paris, 1979
- Nimier Jacques, réseau AGSAS, p. 173

- Osgood 1953 « réponse médiationnelle », p.58-59
  
- Paravy Gaston, Maison de la Formation sur la Formation de Savoie, p. 203, 205
- Pariante Francine, Maître de Conférences, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand p. 202
- Saint Paul p.18-19, 20, 30, 44, 45
- Philon et Josèphe précisent les premiers les modalités d'intervention du médiateur, p.22
- Pierrelée Marie Danielle, responsable d'une école novatrice, p. 176
- Plaisance Eric, Université Paris V Descartes, p.212
- Prouchet Marc, médiation cognitive, IUFM Lyon, p 225-228
  
- Rand Yacov, ICELP, co-concepteur du PEI et du LPAD, (cf. Feuerstein), p. 183 et sq.
- Richard Jean-François: ses travaux touchent à la fonction médiatrice des réponses verbales pour d'autres réponses verbales, dans le cadre de l'apprentissage par conditionnement p.61 et sq., 206
- Richelet Pierre, Dictionnaire de la Langue Française ancienne et moderne, XVIIIème siècle, p.35
- Rivière Angel, La psychologie de Vygotsky, Pierre Mardaga, Liège, 1990, p.64.
- Rochefort Maître César de, Dictionnaire général et curieux de, 1684, p.28-30
- Rousseau Gilles, CMFM (Centre de Médiation et de Formation à la Médiation), p. 92
  
- Salzer Jacques, Maître de conférences en Sciences de l'Education, à l'Université Paris IX Dauphine, expériences de médiation d'une façon transversale, p.79, 251, 255
- Sesboué (Père Bernard) a consacré le premier tome de son Essai sur la Rédemption et le Salut au thème du Christ médiateur p.45 et sq.
- Sibony Daniel, Les trois monothéismes, éditions du Seuil, coll. La couleur des idées, Paris, 1992, p.43
- Six Jean-François: Centre National de la Médiation, Institut de Formation à la Médiation et les Maisons de la Formation, p.76-77, 101, 245
- Sorel Maryvonne, Maître de conférences, Université Paris V, Pédagogie Par la Médiation, p.219-224, 226

- Stewart Jacques, pasteur, expérience calédonienne appelée « Les médiateurs du Pacifique » p.82.
- Surius, chartreux, p.48
  
- Tapiero Méir, Cinquième parole: « Honore ton père et ta mère... », in Les Dix Paroles, Ed.Cerf, 1995, p.42
- Tébar Belmonte Lorenzo (Frère), directeur pédagogique des Editions Bruno, centre d'édition de manuels pédagogiques des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Madrid, p.193, Annexe 4
- Tite-Live p16
- Touzard H, La médiation et la résolution des conflits, PUF, Paris, 1977
- Trocme-Fabre Hélène, enseignant-chercheur Université de la Rochelle, p.295
  
- Vacher Frère André, frère des Ecoles Chrétiennes, et Drouard André, enseignant, programme ARCHE p 208, 228 et sq.
- Vergnaud Gérard, Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant, Université Paris V p.212
- Vermersch Pierre, « l'entretien d'explicitation », p. 307
- Virgile p16, 20
- Vygotsky L.S., particulièrement: le langage en tant que médiateur, p.63 et sq., 184, 206, 212, 221-222, 226, 242, 245, 263, 272, 287
  
- Wallon Henri, pédagogue, p. 293-294
- Winnicott D. met en relief le rôle des premières communications entre mère et enfant, et montre que la mère est le premier « médiateur de sens », p.70, 184-185, 219.